

En champs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 42

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une fois sur le terrain, le dernier s'avance au-devant du premier :

— J'éprouve vraiment, lui dit-il, un scrupule de me mesurer avec vous. Vous êtes très gros et moi très mince ; j'ai trop d'avantages. Laissez-moi égaliser la partie.

Puis il tire de sa poche un morceau de craie et trace un rond sur le ventre de son ancien ami.

— Et maintenant, ajoute-t-il, nous pouvons nous battre. Tous les coups qui seront en dehors du rond ne compteront pas.

En champs.

Remarquez bien que je n'écris pas : *aux champs*, mais *en champs*, c'est-à-dire paître les vaches, les génisses et les modzons, dans les prés fauchés à l'automne. Ah ! la saison délicieuse ; les tons sombres des sapins tranchent sur le feuillage jaunissant des noyers et des noisetiers ; les châtaigniers se dépouillent et jonchent le sol, à leur pied, de coques piquantes et de fruits merveilleusement polis. C'est, dans les buissons à peine défeuillés, le bruit d'un lièvre qui se sauve effrayé par on ne sait quelle légère rumeur ; ce sont, dans les airs, des couples d'oiseaux retardataires, qui s'enfuient à tire d'ailes vers d'autres cieux encore ensoleillés. Seuls, les moineaux piaillards et impertinents, devenus maîtres de ce royaume, pioupioulent à qui plus et mieux et gaspillent, dans les parquets, en quête de grains oubliés ou perdus, divines aubaines. Ça et là, de légères colonnes de fumée s'élèvent dans la prairie, des broussailles et des mauvaises herbes, mises en tas, brûlent et craquent sous la caresse ardente de la flamme. Parfois ce sont des « rames » de pommes de terre qui se consomment au milieu d'un champ. La fumée qui s'en échappe est épaisse et noire ; elle ne s'élève pas vers le ciel comme celle des broussailles ; elle flotte, à ras le sol, mal odorante et lourde.

— Eh ! là ! Eh ! là !

— Clic ! clac ! clic ! clac !

Les gamins qui gardent les vaches courent à droite, à gauche, jouant du fouet pour ramener au troupeau la *Noiraude* ou le *Caouei* qui s'emancipent et gambadent « sur le voisin ».

— Eh ! là ! Eh ! là !

Clic ! clac ! clic ! clac !

Avez-vous, jadis, encore gamins, gardé les vaches dans les prés ? Ah ! le joli temps et combien il est doux, parfois, lorsque blanchissent les cheveux, lorsque l'automne assombrit l'atmosphère et jette sur les êtres et les choses un voile de fine mélancolie, lorsque les sonnailles des vaches tintent aux alentours, combien il est doux de se rappeler les équipées d'antan et les journées vécues en plein air à surveiller la *Noiraude* ou le *Caouei*.

Certes ce n'étaient des idylles à la Théocrite et nous ne posions ni pour des Tyrcis ou des Mélébée. Le temps où des rois épousaient des bergères et où les princesses souriaient aux bergers est loin de nous. Les ondines et les fées ne hantent plus nos ruisselets ; la poésie a perdu son mystère. Tant pis. Il faut prendre les choses comme elles sont et la vie comme elle est faite. Nous étions d'inélégants pâtres, bruyants, sauteurs, ébouriffés, sans peur, mais peut-être non sans reproche. C'est du moins ce que prétendait notre brave grand-père.

La journée nous semblait courte, tant les occupations étaient variées et nombreuses. Non pas seulement le souci de surveiller nos bêtes, mais encore, mais surtout, les mille petits travaux accessoires auxquels nous nous astreignions comme à des jeux agréables.

Et, d'abord, la cuisine, car le pain et le fromage, avec quelques pommes, que chacun portait dans son bissac, ne satisfaisait pas à nos rustiques gourmandises. Il nous fallait mieux. Alors, les plus malins partaient inspecter les champs dépouillés, mais où quelques pommes de terre, passées inaperçues, demeuraient çà et là. Et la provision faite, nous cuisions, sous la cendre, les succulents tubercules. Ah ! mes amis, quel mets incomparable, à douze ans, quand on possède un appétit gaillard aiguisé par l'air vif de l'automne et les courses à travers prés, qu'une belle pomme de terre, dont la peau a éclaté et laisse entrevoir la chair blanche et farineuse. Régale des dieux, je vous assure.

D'autre part, n'avions-nous pas aussi les châtaignes, qui, bien brisolées, sous la surveillance d'un d'entre nous, fournissaient un goûter délectable. Et les noix que nous grignottions le jour durant. Et notre fromage, alors même, dont nous faisons, à la flamme du feu champêtre, des rôties parfaites.

Entre temps, on fabriquait des sifflets, des suettes, des tutus, des pipes. Car, mes amis, la pipe occupait une petite place dans nos distractions de jeunes pâtres. Mais, entendons-nous, le tabac était absent. De mon temps, on ne voyait pas des crapauds en culottes courtes et ayant encore du lait derrière les oreilles, « torailler » des cigarettes ou des bouts de grandson. Nous nous contentions de fumer de la *ouable*, autrement dit de la clématite vierne, et des feuilles de noyer. Oh ! ce n'était pas fameux, fameux, mais cela nous donnait l'illusion d'être des « grands », en même temps que d'abominables piqués à la langue. C'est déjà quelque chose.

Ainsi passait la journée et, malgré les multiples repas improvisés du matin au soir, nous rentrions affamés pour faire honneur au *caâfé* et aux croustillantes pommes de terre fricassées. J'imagine qu'il en est de même aujourd'hui et que les garçonnettes que je vois, dans les champs, pourchassant une *Noiraude* ou un *Caouei*, s'amourent autant que nous autres. Je le leur souhaite afin qu'eux aussi, plus tard, quand de nombreux automnes auront passé sur leur tête, ils prennent plaisir au rappel du temps heureux où, bravement et joyeusement, ils conduisaient « en champs » le troupeau égayé par la perspective de l'herbe savoureuse et de l'indépendance passagère.

LE PÈRE GRUISE.

La morale.

On lisait ces vers du chevalier de Boufflers, sous un portrait de La Fontaine :

Voici le bonhomme qui fit
Cent prodiges qui nous enchantent,
Des contes qui jamais ne mentent
Et des bêtes pleines d'esprit.

La morale a besoin, pour être bien reçue,
Du masque de la fable et du charme des vers,
La vérité plaît moins quand elle est toute nue.
Et c'est la seule vierge, en ce vaste univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.

Le maquignon Griffard.

Le maquignon Griffard était, de notoriété publique, un être sans parole et sans conscience, à telles enseignes que son nom était couramment employé comme synonyme de trompeur, faussaire et voleur. On ne comptait pas les bonnes âmes qu'il avait dupées. Et le compère était si roué, il jonglait si merveilleusement avec les articles du Code, qu'il sortait blanc comme neige de tous les procès. L'autre jour encore, à propos d'une jument tarée qu'il avait vendue comme une bête de prix, le président du tribunal se vit contraint de l'acquiescer, les preuves de sa culpabilité faisant défaut.

Et maître Griffard de sortir de l'audience en se rengorgeant et en jetant des regards narquois sur le président.

Révolté par tant d'impudence, le magistrat, qui avait rendu son jugement à son corps défendant, ne put s'empêcher de dire à Griffard, en tendant sa canne vers lui : « Vous n'avez pas été condamné, soit, mais sachez qu'au bout de ce bâton il y a une franche canaille ! »

Et cet effronté de Griffard :

— Quel bout entendez-vous, monsieur le président ?

Pillie fin que l'eincourà.

Se vo n'ài pas cognu l'eincourà de Chêtsériò, eh bin vo n'ài pas cognu on hommo qu'amàve bin badenà, ma que sè fasà remotsi quauquè iadzo. Et n'ire pas adi mau fé, cà on vilho fin greliet tràove soveint quauquon que porrà itre son régent.

On dzo on dzouveno corps, que son père avà z'u passà l'arma à gautse onna senanna dévant, vint vers li à la tiura et lài dit dinse :

— Bondzo, monsu l'eincourà ; vigno vo z'apportà dhi francs po que vo fassì fère dàì prèyire po mon père et que lo bon Dieu l'aberdze pè vers li, lé d'amon. Vo z'acutera mi que mè, vo que vo z'ites d'au mimo bord.

— Ma fài, f'i on cràno gaillà, mon ami Ignace, so lài repond l'eincourà, mè pì tè duve pice per dessu clli làvro nà, dè còute lo fornet. Tè repondo que ton père l'aràì dàì prèyire et pas tant pou. Et du que t'i dinse on valet que t'a bon tièur po tè pareints, vin, te bàirà on verro de vin avoué mè.

L'eincourà preind onna chola, onn galèza chòla pardièu, avoué dàì pi verì et dau vèlu rodzo. On lài ire destrà bin, on sè sarà cru setà dessu onna chòla de municipalità. Pu t'eimpou gne onna botoille que l'avàì quemet dau papà gris po crevi lo boutson, et l'ein vèsse dou verro.

— A la tinna, Ignace, que fà, tandu que passàve son verro dévant sè gets po lo guegni àò sèlào. L'ire biau dzauno : lài avàì dàì z'affère que montàvnt du lo fond et que pètèllivnt àò coutset dau verro, quemet quand on bàì de la limonade.

— Cré nom ! fà Ignace, quand l'eut bu, po on cràno vin, l'è on cràno vin. Cein vo retsàode tant qu'ài z'erpions. Du iò vint-te ? se ne su pas tràò courieux.

— Frèmo que te ne vao pas devenà.

— Ein tot cas, n'è pas dàì Coulaie.

— Prào su.

— L'è de Pully ?

— Quinstet ! on cllià dinse !

— Ie vin de pè Gravaux ?

— Nà, tè dio.

— Adan, dau Calamin ?

— Mà, guegne, lo Calamin è-te asse bon que cein ?

— Eh bin, l'è dau Dèzalà. Sti coup lài su-io ?
— Nefa. Lo Dèzalà lè de la piquette dè còute cein.

— Bayo lè cllià.

— Tè vao que tè lo diesso ?

— Oi.

— Eh bin, accuta, m'n'ami, que lài fà l'eincourà ein peliounent on bocon po lài fère acràire, ie vin dau Purgatoire.

— Dau Purgatoire ? Pas moyan !

— Sein la meinta que tè dio.

Adan vaitè mon Ignace que sè làive, chàote vè lo fornet, eimpougne lè duve pice et lè reinfatte dein sa catsetta de gilet.

— Eh ! que fà-to quie ? lài fà l'eincourà.

— Vo vâide, ie repreingno mon erdzèint.

— Mà, et lè prèyire po ton père, malheureux que t'i !

— Ah ! bin vâi ! dàì prèyire ! Accuta, monsu l'eincourà : Se mon père l'è ein einfè, lo diablo lo tint prào fè po que voutrè prèyire lài